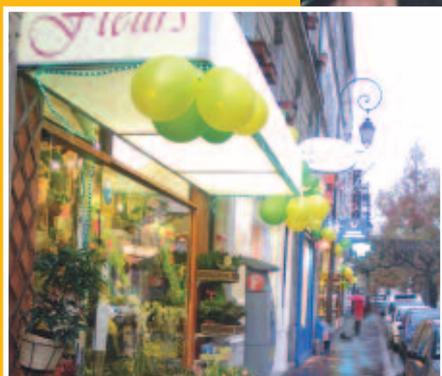


Charenton magazine

N° 128 - Novembre 2007



*L'Espace Jeunesse
a ouvert ses portes*



*Fête des chapeaux
du 19 au 24 novembre*



*Téléthon 2007
samedi 8 décembre*

**Restauration
scolaire**
Bon goût et
qualité nutritionnelle

p.3/13

Actualités

Bientôt des Vélib' à Charenton !

Evènement : L'Espace Jeunesse a ouvert ses portes

Education : les Dumistes, des enseignants musicaux

Réunion de quartier : les habitants du quartier de Valmy donnent leurs avis

En direct du Conseil municipal : délibérations du Conseil municipal du 4 octobre

Fiscalité locale : comment sont gérées les finances communales ? / Charenton maintient ses taux de fiscalité

Arrêt sur images : cela s'est passé

p.14/15

Vie sociale

Seniors : la Semaine bleue, toujours aussi dynamique ! / La Résidence Jeanne d'Albret a fêté ses 30 ans

p.16/20

Dossier

Restauration scolaire : bon goût et qualité nutritionnelle

p.21/23

Vie Economique

Entreprendre : la Fête des Chapeaux du 19 au 24 novembre / Débuts prometteurs pour le Club d'entreprises / Retour sur le 11^{ème} Carrefour de l'Emploi

p.24

Vie associative

L'actualité des associations : jumelage Zichron Yaacov-Charenton : 25 ans déjà !

p.25/26

Environnement

Cadre de vie : opération grand nettoyage pour une ville propre / les lauréats du concours des balcons fleuris

p.27/28

Culture

Manifestations culturelles : les ateliers en liberté ouvrent leurs portes / Resistere : Avant-première du Festival Musiques de Notre Temps

p.29/30

Sports

La vie des clubs : les Trophées du Sport / Téléthon 2007/ L'Académie de danse de Charenton

p.31

Bloc-notes

Informations pratiques

AGENDA

Samedi 17 & dimanche 18 novembre • 14h à 20h
Ateliers en liberté à la Maison des Artistes

Samedi 24 novembre • Charenton-Ecoles de 10h à 18h
La Fête des Chapeaux

Mardi 27 novembre • 19h30
Réunion de quartier du Quai des Carrières et Bobillot Sellier

Vendredi 30 novembre, samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre • Espace Toffoli de 10h à 20h
Exposition-vente du Service Retraités

Retrouvez toutes les manifestations culturelles de la Communauté de communes dans "Sortir"





Une piste cyclable avenue de Gravelle et bientôt des **Vélib'** !

Dès le 15 décembre prochain, il sera possible de rouler à vélo avenue de Gravelle, permettant ainsi un meilleur accès aux cyclistes entre Paris et Charenton.

INFORMATION AUX LECTEURS DU CHARENTON MAGAZINE

Les 9 et 16 mars 2008 auront lieu les élections municipales.

Dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, Charenton Magazine ne comporte plus l'éditorial du Maire ainsi que les tribunes libres des groupes politiques jusqu'à cette date.

Charenton Magazine continue bien entendu à vous informer au fil des mois de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de votre ville.

La rédaction

Engagés depuis la mi-octobre, à l'initiative de la Ville de Paris, les travaux se dérouleront jusqu'au 15 décembre sur l'ensemble du tronçon allant de la Porte de Charenton à l'avenue de Lattre de Tassigny.

■ **L'organisation des travaux**

Cette opération nécessite la neutralisation provisoire du stationnement côté Bois de Vincennes puisque c'est sur cette portion que la Ville de Paris aménage la piste cyclable. Une neutralisation ponctuelle d'une file de circulation est également prévue pendant les travaux de modification de la signalisation tricolore. Les travaux comprennent :

- la création d'une piste cyclable sur trottoir dans les deux sens de circulation côté Bois de Vincennes ;
- la mise en place d'un revêtement "écologique" à base de liant végétal, similaire à celui réalisé avenue Daumesnil dans le Bois de Vincennes ;
- la modification de la signalisation tricolore au carrefour formé par l'avenue de Gravelle et la sortie du périphérique Porte de Charenton ;
- la création des signalisations horizontale et verticale correspondantes.

■ **Des Vélib' pour les Charentonnais**

Comme nous l'avions indiqué dans le précédent numéro de Charenton Magazine, la Ville s'est prononcée pour une extension sur son territoire de l'opération Vélib' initiée par Paris. Dans un premier temps, il est envisagé d'installer trois stations Vélib' à Charenton et deux à Saint-Maurice, côté Bois de Vincennes, donc sur le territoire parisien.

Ces réalisations pourraient être assez rapides puisqu'elles ne nécessitent aucun aménagement juridique particulier.

Mais le Maire de Charenton a également demandé la possibilité de disposer de trois autres stations (deux près des stations de métro Liberté et Charenton-Ecoles, une dans le quartier de Bercy).

Autant d'aménagements qui permettront aux Charentonnais de disposer d'autres possibilités d'accès à Paris. ■



L'Espace Jeunesse ouvre officiellement ses portes

Avec l'inauguration de l'Espace Jeunesse, c'est un nouvel outil, moderne et fonctionnel, qui est mis à la disposition des jeunes Charentonnais.

C'est en présence de la Sous-Préfète pour la politique de la Ville et la Cohésion sociale, Madame Catherine Lapoix, que le Maire de Charenton a procédé au dévoilement de la plaque qui immortalise l'ouverture officielle de cet Espace Jeunesse.

Rappelons que la Ville a entrepris un effort important pour permettre aux jeunes Charentonnais de disposer d'un bâtiment accueillant et performant. Outre l'achat du terrain, la Ville a engagé plus de 3 millions d'euros dans cette opération.

D'autres collectivités et organismes ont également participé à la réalisation de ce bel équipement : la Région Ile-de-France, le Conseil général du Val-de-Marne, la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne et la Caisse d'Epargne Ile-de-France/Paris.

■ Un espace fonctionnel et moderne

Les cabinets d'architectes Durand-Perdriel et Tisserand ont su relever le défi de concevoir un bâtiment s'inté-

grant dans l'environnement du quai de Bercy avec des matériaux de qualité tout en lui donnant une vraie personnalité. Autre point qu'il fallait régler : permettre aux utilisateurs de disposer d'une vraie isolation phonique compte tenu de son emplacement face à l'autoroute A4. L'Espace Jeunesse, très lumineux, est aussi un espace ouvert avec un hall d'accueil et surtout une grande salle polyvalente susceptible d'être divisée en deux salles distinctes. Au 1^{er} étage, les ateliers et les bureaux sont vastes et on y trouve également un studio d'enregistrement et une salle de mixage qui devraient vite trouver un nombreux public.

■ L'Aliaj, un lieu de vie et d'épanouissement pour les jeunes

C'est l'association Aliaj (Accueil, Loisirs, Information, Animation, Jeunesse) qui agit maintenant depuis plusieurs années en direction des

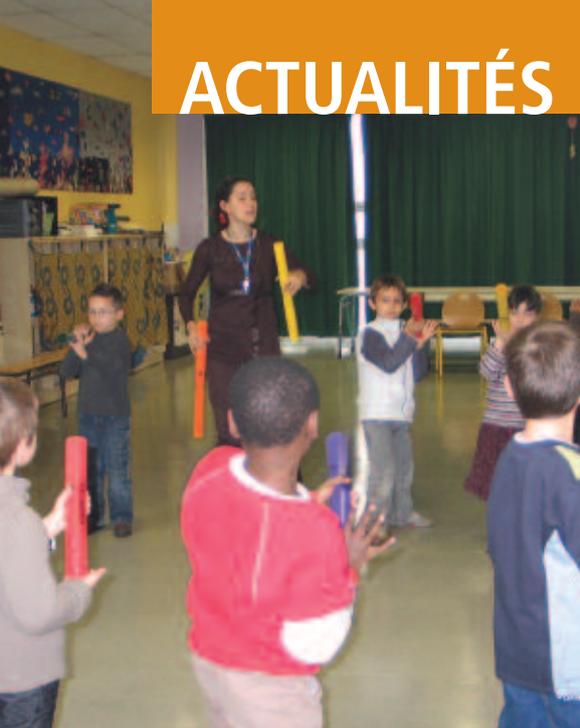
jeunes. "Au début lieu d'activité pour les jeunes, l'Aliaj est devenu au fil du temps un lieu de vie qui contribue à leur épanouissement. Ce ne sont pas seulement les jeunes du quartier qui sont concernés mais l'ensemble des Charentonnais qui sont intéressés par l'une ou l'autre des activités d'Aliaj", a souligné le Maire de Charenton.

Avec plus de 600 adhérents, il est vrai que l'Aliaj a pris une ampleur qu'on ne devinait pas à ses débuts et il était nécessaire pour les jeunes de disposer d'une structure digne de les accueillir. Passer de 200 m² à 800 m² n'est pas un luxe tant les activités d'Aliaj se sont diversifiées. Grâce à une équipe de bénévoles dévoués, grâce à des animateurs de talent, l'Espace Jeunesse est appelé à connaître de nouveaux succès.

Aliaj
Espace Jeunesse
7 bis, quai de Bercy
Tél. 01 46 76 44 51







Les "Dumistes", des enseignants musicaux

Afin de développer l'enseignement musical dans les écoles, la Municipalité, en étroite collaboration avec Noëlle Morel, Directrice du Conservatoire municipal de musique André Navarra, a choisi de faire appel à une équipe de Dumistes, des intervenants, tous musiciens et pédagogues.

L'éducation musicale des enfants à l'école maternelle et élémentaire est officiellement assurée par les instituteurs et les professeurs d'école.

Ceux-ci sont préparés à cet enseignement au sein des Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM). Depuis une trentaine d'années, une formation a été mise en place pour les musiciens afin de leur permettre d'apporter leur expérience en milieu scolaire, en partenariat avec les institutrices. S'appuyant d'une part sur la diversité de ces expériences et d'autre part sur la demande de nombreuses municipalités, le ministère de la Culture et de l'Éducation nationale ont créé d'un commun accord en 1984, le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) pour permettre aux musiciens d'intervenir à l'école maternelle et élémentaire.

Pris en charge par la Ville, ces Dumistes ne font pas partie de l'Éducation nationale.

■ Une équipe aux multiples talents

Charenton compte cinq Dumistes : Philippe Kunzli, Linda Le Révérend, Frédérique Simi, Catherine Duport et



Bernard Lacalmette. Formés au Centre de Formation pour Musiciens à la mise en œuvre d'une pédagogie active, leur travail au sein de l'équipe enseignante se caractérise par la transmission orale de la musique. Rattachés au Conservatoire municipal de musique André Navarra où ils assurent des cours, ils interviennent aussi dans des écoles. Leur rattachement au Conservatoire leur confère une reconnaissance professionnelle indiscutable. De nombreux projets ont vu le jour, tous plus originaux les uns que les autres avec un seul objectif : éveiller les enfants au plaisir et à la diversité de la musique. Assurant des cours de formation musicale, de chorale, d'instruments au Conservatoire, ils traitent des arts en général à l'école. "J'ai choisi de montrer les liens entre la musique et les saisons au travers de la lecture, la poésie, les arts

plastiques...", indique Philippe, Dumiste à l'école Aristide Briand. Faire découvrir aux enfants les sonorités des musiques noires américaines ou travailler sur l'exploration sonore de la vie quotidienne, tel est le choix passionnant de Linda, Dumiste à l'école Desnos. Parmi d'autres projets ludiques, les enfants sont conviés à imaginer et pratiquer les chants et danses traditionnels de... sorcière. Et en conclusion de ce projet, les enfants mettent en valeur à la fin de l'année leur travail, lors d'un spectacle qui aide à finaliser leur éveil musical.

Ce partenariat original pour le plus grand bénéfice des enfants a pu voir le jour grâce au soutien de Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé des Affaires scolaires. ■





Les habitants du quartier de **Valmy** donnent leur avis

Comme il le fait régulièrement, le Maire de Charenton est allé à la rencontre des riverains. Place cette fois au quartier de Valmy lors d'une réunion publique organisée le 10 octobre dernier.

Une réunion de quartier, c'est d'abord l'occasion d'évoquer l'ensemble de la ville : travaux de la place de l'église, ouverture de l'Espace jeunesse, point sur les grands projets...

■ **Des sujets débattus avec les habitants du quartier**

Mais c'est avant tout de leur quartier que les habitants souhaitent parler. C'est ainsi que beaucoup se sont interrogés sur les projets de végétalisation de la place des Marseillais.

Le Maire a ainsi indiqué qu'une végétalisation de la place serait entreprise début 2008. De même, nombreuses sont les mamans qui fréquentent l'allée des Tilleuls à la sortie de l'école. Or, le quartier de Valmy souffre d'un manque de squares ou tout au moins de jeux pour les enfants.

Le Maire y est favorable et une étude technique devrait permettre d'avancer rapidement sur ce sujet. Ce sont aussi les difficultés récurrentes liées aux déjections canines et à la propreté que les habitants n'ont pas manqué d'exprimer.

Enfin, l'état de la passerelle reliant les quartiers de Valmy et de Bercy a été évoqué.

Le Maire a précisé que le quartier de Bercy serait amené à évoluer à moyen terme. Les actuels entrepôts devraient laisser la place à des aménagements d'immeubles de bureaux et de logements, surtout si la Ville parvient à trouver un accord avec la SNCF pour récupérer des terrains lui appartenant. Les liaisons vers Paris (rue Baron Leroy) et vers le quartier de Valmy auraient alors une importance accrue. ■



Retour sur le Conseil municipal du 4 octobre



Le Conseil municipal de Charenton s'est réuni le 4 octobre dernier. Pour l'occasion, la séance s'est tenue dans les locaux du nouvel Espace Jeunesse. En ouverture, la parole a été donnée aux jeunes conseillers municipaux (CMJ) qui ont présenté le bilan de deux années d'actions avant le renouvellement de leur Conseil. Retour sur les principales décisions.

Présentées dans un film projeté lors du Conseil municipal, les différentes réalisations du CMJ touchent des domaines très variés tels que le sport, la vie locale, l'humanitaire, la culture. Créées en 2006, les rencontres handisport ont ainsi permis de faire découvrir aux collégiens la pratique du basket-ball en fauteuil roulant mais aussi le Cécifoot et ainsi de mieux comprendre comment se vit le handicap.

■ Le bilan positif du CMJ

Le CMJ a mené une campagne de prévention routière à destination des jeunes et des seniors avec la réalisation

d'une carte de la ville recensant les points nécessitant une plus grande vigilance. Organisée par le CMJ au parc de Conflans, une grande collecte de jouets a permis lors de l'exposition-vente de collecter des fonds au profit de la lutte contre le cancer. Les jeunes du CMJ se sont mobilisés pour assurer des sessions d'initiation à Internet pour les seniors. Un échange convivial qui s'est révélé plein d'enseignements pour tous les participants.

De ces deux années d'exercice de leurs fonctions, il ressort la satisfaction de l'implication au service des autres, un esprit d'équipe avec des séances de travail toujours menées dans une

ambiance conviviale. " Je connaissais une personne qui faisait partie du CMJ et j'ai eu envie de faire la même chose. J'aime cet engagement dans la ville, le plaisir de mener nos actions, rencontrer des gens. Cela me donne envie de poursuivre mon engagement", confie Laetitia.

La satisfaction d'assumer ces fonctions fait vraiment l'unanimité : "On a beaucoup de plaisir à travailler, s'investir dans la ville pour les jeunes" s'exclame Marwan. Elisabeth, une autre membre, ajoute : "Ce n'est pas complètement fini puisqu'on va encadrer les nouveaux conseillers, les aider".

Et pour la plupart, ce mandat fut l'occasion de s'intéresser à leur ville, à ses structures et à toutes les initiatives au bénéfice de ses habitants. ■

Les principales décisions

La place de l'église

Confiées à la SARL SEMOFI, les missions de maîtrise d'œuvre concernant le comblement des carrières sous la Place de l'église sont en cours de réalisation. Le Conseil s'est prononcé favorablement sur le lancement des travaux de comblement des carrières sous la Place de l'église. Le montant estimatif s'élève à 300 000 € HT. La Ville engagera les travaux à frais avancés.

Vote à l'unanimité

Travaux de l'église Saint-Pierre, propriété communale

Des crédits ont été prévus dans le cadre du budget 2007 pour réaliser le ravalement et la réfection de la couverture de l'église Saint-Pierre. Des architectes procèdent actuellement aux différentes études nécessaires avant la réalisation des travaux et à l'estimation financière de cette opération.

Le Conseil a approuvé la réfection de la couverture de l'église. L'enveloppe financière prévisionnelle pour ces travaux est évaluée à 350 000 € HT.

Vote à l'unanimité

Attribution d'une subvention à la ville du Marin

Le 17 août dernier, le cyclone Dean a provoqué d'importants dégâts dans la ville du Marin située au sud de l'île de la Martinique. Le montant estimé des dégâts est d'environ 25 millions d'euros. Par solidarité avec une ville qui a de nombreux liens avec Charenton, le Maire a proposé un soutien financier. Le Conseil municipal a accordé une subvention de 10 000 € qui sera versée au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Marin. Reconnu catastrophe naturelle, le sinistre a touché beaucoup de maisons et de cultures.

Vote à la majorité

Les finances communales au jour le jour



- Taux d'intérêts moyen fin 2006 payé par la ville
- Taux d'intérêts moyen fin 2006 des villes de France de même strate (panel de 131 communes)

Le taux d'intérêt moyen de la dette est évalué fin 2006 à 3,75% (une moyenne de 4,05% pour les communes de notre strate).

L'encours global de la dette atteindra 790 € par habitant à la fin de l'année 2007 (encours moyen à fin 2005 de 1 045 € par habitant pour les communes de notre strate, source DGCL*).

Notre encours représentera fin 2007 moins de 48 % de nos recettes réelles de fonctionnement (79,1 % en moyenne pour les villes de même strate au niveau national à fin 2005 : source DGCL). ■

* DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales

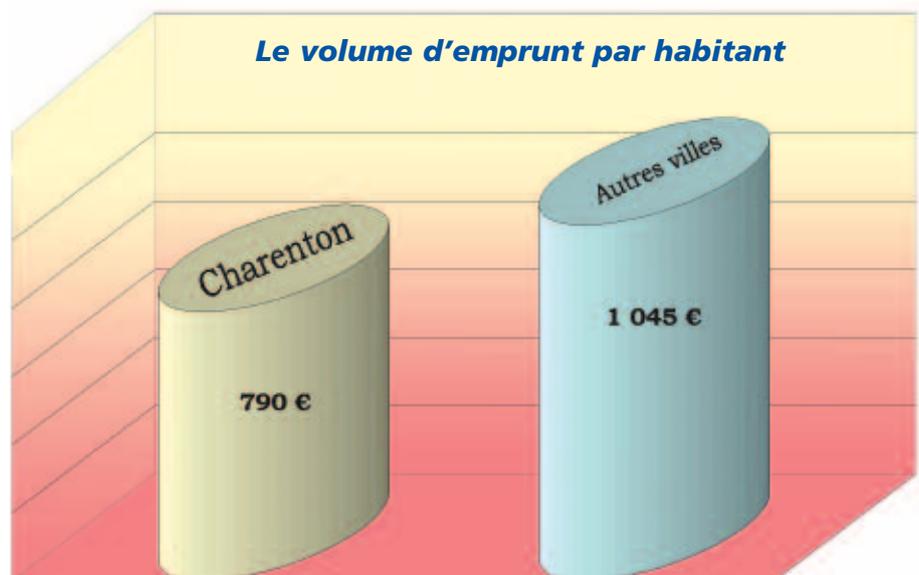
Les collectivités locales ont eu régulièrement recours à l'emprunt pour financer leurs investissements au cours des quatre ou cinq dernières années en raison du niveau particulièrement attractif des taux d'intérêts.

A Charenton, la couverture par emprunt des dépenses d'investissement a atteint ces dernières années 38 % en moyenne ; taux des communes de plus de 10 000 habitants (55 %).

En 2007, Charenton ne contractera pas d'emprunt et finance ses investissements nouveaux grâce à ses ressources propres.

Une structure de veille, mise en place au sein de la direction des finances, est chargée de surveiller chaque jour l'évolution des marchés financiers, de réaliser les arbitrages nécessaires entre les taux d'intérêts et de négocier en faveur du contribuable charentonnais, les meilleures conditions financières de notre dette.

C'est ainsi que la Ville a procédé au remboursement anticipé d'emprunts anciens dont les taux sont en moyenne plus élevés, pour alléger la charge de la dette. Entre 2006 et 2007, les remboursements par anticipation ont atteint 3 177 000 €.



- Encours de Charenton tel qu'il sera à la fin 2007
- Encours moyen à fin 2005 pour les communes de notre strate (20 000 à 50 000 habitants)

Charenton maintient ses taux de fiscalité

Charenton échappe une nouvelle fois à la tendance haussière puisque, sur le plan national, les taux de la fiscalité directe locale ont enregistré une progression de 0,8% en 2007, toutes taxes et toutes collectivités confondues.

■ **Des abattements appliqués par la Ville aux contribuables charentonnais permettent une baisse de la valeur locative cadastrale.**



DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS				
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département
Valeur locative brute ①	4512		4512	4512
Valeur locative moyenne	4707		4707	4707
ABATTEMENTS				
+ général à la base	15%		15%	15%
706			706	706
+ personne(s) à charge				
- par personne rang 1 ou 2	15%		15%	15%
pour personne(s)				
- par personne rang 3 ou +	20%		20%	20%
pour personne(s)				
+ spécial à la base	%		%	%
Base nette d'imposition ②	3806		3806	3806
Taux d'imposition 2007	9,15%	%	0,791%	6,29%
Cotisations 2007 ③	348		30	239
Rappel taux d'imposition 2006	9,15%	%	0,791%	6,17%
Rappel cotisations 2006	341		30	230
Variation en valeur ④	+7		0	+9
Variation en pourcentage	+2,05%	%	0%	+3,91%
abattements de référence 2003/2007 ⑤	Commune	Syndicat	Inter-communalité	Département
général à la base				
personnes à charge (rang 1 ou 2)				
personnes à charge (rang 3 ou +)				
spécial à la base				
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2006 ET 2007				
	ANNÉE 2006	ANNÉE 2007	En valeur	En pourcentage
a) Cotisations	627	650	+23	+3,67%
b) Allègements				
c) = (a) - (b) Somme à payer	627	650	+23	+3,67%
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 02 RÉGIME P				

Abattement général à la base :
La Ville fait bénéficier depuis plusieurs années aux contribuables, d'un abattement facultatif en proposant le taux maximum autorisé par la législation, à savoir 15%.

Abattement pour personnes à charge :
Charenton applique un abattement de 15% pour chacune des deux premières personnes à charge et de 20% à partir de la 3^e personne à charge.

La taxe d'habitation est établie en fonction de la superficie du logement, des éléments de confort et de sa situation dans la ville. Elle est perçue par la commune (9,15% à Charenton), la Communauté de communes (0,791%) et par le département (6,29%), et se calcule en appliquant ces taux à une valeur locative cadastrale.

Cette hausse de la cotisation communale est le résultat de la revalorisation forfaitaire de la valeur locative (décidée par l'Etat)

Taux de la fiscalité voté par la Communauté de communes

Taux voté par le Département en augmentation par rapport à 2006

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Suite à la négociation d'un nouveau marché pour la collecte des ordures ménagères au titre de la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice et compte-tenu de la dynamique des bases du foncier bâti, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères charentonnaises a diminué en 2006, passant à 4,16% (contre 4,66% en 2006). Ce taux reste inchangé en 2007.

“Charenton présente en effet un taux de taxe d’habitation inférieur à 10 % (taux incluant celui de la Communauté de communes), alors même que le niveau de services rendus à la population est élevé.

Celui-ci atteint 1 510 € par habitant en 2007 (1 174 € moyenne des communes de même strate de population)*.

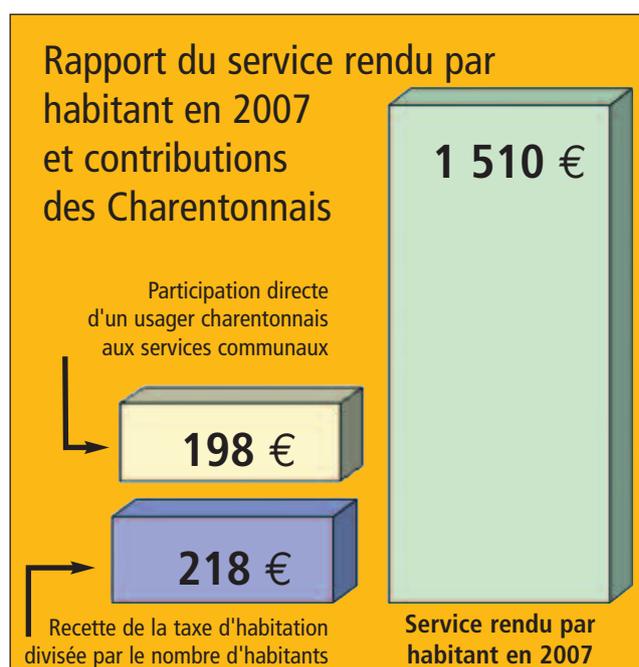
A titre d’exemple, un couple avec deux enfants à charge s’acquittera pour 2007 d’une taxe d’habitation de 375 € (567 € en moyenne dans les autres communes de la strate démographique du département)”, précise Hervé Gicquel, Premier Maire-Adjoint chargé des Finances et de l’Administration générale.

* référence moyenne nationale BP 2006 source DGCL.

Communes	Taxe d'habitation		Foncier / Bâti	
	2007	Augm. en % 2006/2007	2007	Augm. en % 2006/2007
ABLON-SUR-SEINE *	-	-	-	-
SUCY-EN-BRIE	21,91	2,29	20,07	2,29
CRETEIL	18,79	2,01	22,93	2,00
ALFORTVILLE	14,78	1,93	17,58	1,97
L'HAY-LES-ROSES	17,58	1,80	21,55	1,79
VINCENNES	12,8	1,51	16,77	2,13
FONTENAY-SOUS-BOIS	13,74	1,48	15,49	1,51
CHEVILLY-LARUE	6,41	1,26	13,15	0,77
FRESNES	15,81	1,02	22,3	1,00
VALENTON	17,89	1,02	19,5	0,98
NOISEAU	10,95	1,01	14,92	1,02
IVRY-SUR-SEINE	10,16	0,99	29,5	0,99
SAINT-MANDE	10,49	0,96	13,48	0,97
BONNEUIL-SUR-MARNE	15,73	0,51	25,68	0,67
GENTILLY	6,35	0,16	26,59	0,19
ARCUEIL	14,29	0,00	20,95	0,00
BOISSY-SAINT-LEGER	19,01	0,00	18,93	0,00
BRY-SUR-MARNE	11,93	0,00	21,21	0,00
CACHAN	17,19	0,00	20,69	0,00
CHAMPIGNY-SUR-MARNE	16,94	0,00	19,53	0,00
CHARENTON	9,15	0,00	13,74	0,00
CHENNEVIERES	13,48	0,00	13,7	0,00
CHOISY-LE-ROI	14,64	0,00	23,76	0,00
JOINVILLE-LE-PONT	13,98	0,00	23,68	0,00
LE KREMLIN-BICETRE	13,96	0,00	19,51	0,00
LIMEIL-BREVANNES	20,76	0,00	20,76	0,00
MAISONS-ALFORT	11,85	0,00	11,81	0,00
MANDRES-LES-ROSES	13,83	0,00	18,32	0,00
MAROLLES-EN-BRIE	13,51	0,00	17,68	0,00
ORLY	14,93	0,00	17,48	0,00
ORMESSON-SUR-MARNE	15,05	0,00	16,44	0,00
PERIGNY-SUR-YERRES	14,94	0,00	14,94	0,00
LE PERREUX	10,96	0,00	19,54	0,00
LE PLESSIS-TREVISE	13,4	0,00	16,5	0,00
LA QUEUE-EN-BRIE	19,5	0,00	21,2	0,00
RUNGIS	4,96	0,00	6,37	0,00
SAINT-MAUR	11,83	0,00	11,83	0,00
SAINT-MAURICE	12,38	0,00	15,42	0,00
SANTENY	13,21	0,00	13,05	0,00
THIAIS	10,75	0,00	10,57	0,00
VILLECRESNES	13,63	0,00	16,86	0,00
VILLEJUIF	18,63	0,00	23,76	0,00
VILLENEUVE-LE-ROI	20,65	0,00	25,73	0,00
VILLENEUVE-ST-GEORGES	21,28	0,00	18,06	0,00
VILLIERS-SUR-MARNE	22,31	0,00	21,07	0,00
VITRY-SUR-SEINE	11,5	0,00	17,64	0,00
NOGENT-SUR-MARNE	15,6	-9,09	19,22	-9,13
Moyenne départementale	14,12	0,19	18,07	0,19

Impôts locaux

Taux 2007	Taux 2007 Charenton	Fiscalité Communauté de communes 2007	Total 2007 de la fiscalité	Taux moyens départementaux 2007 (strate Charenton)
Taxe d'habitation	9,15 %	0,791 %	9,941 %	15,79 %
Taxe foncier bâti	13,74 %	1,11 %	14,85 %	19,17 %
Taxe foncier non bâti	18,87 %	1,69 %	20,56 %	61,48 %
Taxe professionnelle	14,83 %	1,15 %	15,98 %	17,71 %



La Poule au Pot façon Broadway



C'est à l'Espace Delacroix à Saint-Maurice que la traditionnelle Poule au Pot, organisée par le Comité des Fêtes, s'est déroulée le samedi 13 octobre dernier. Charentonnais et Mauritiens étaient fidèles à ce rendez-vous qu'ils n'auraient raté pour rien au monde même un soir de match de rugby !

Ils ont pu dîner en voyageant tout au long de 50 années de comédies musicales. Les plus grands standards ont rythmé la soirée qui s'est clôturée par un grand bal. ■



Un élève gendarme **honoré** à titre posthume !

André Hautcœur, tel est le nom de ce gendarme mort pour la France le 2 septembre 1944, que les élèves de l'école de gendarmerie de Châtelleraut ont choisi pour parrain de leur promotion. A cette occasion, une émouvante cérémonie s'est déroulée au cimetière de Valmy où repose le corps d'André Hautcœur. Quelques-uns de ses collègues, bien que très âgés aujourd'hui, avaient tenu à faire le déplacement pour lui rendre hommage. En présence d'officiers, de cadres et d'un détachement d'élèves de la 1^{ère} compagnie d'instruction de l'école de gendarmerie de Châtelleraut, le Maire de Charenton a rappelé que le nom d'André Hautcœur reste gravé sur la plaque honorant les morts à l'entrée de l'Hôtel de Ville. Courage, efficacité, jeunesse, détermination et esprit de sacrifice, autant de valeurs dont était animé André Hautcœur. C'est pour ces qualités qu'il a été retenu par les jeunes aspirants gendarmes comme parrain de leur promotion. ■



Charenton accueille ses nouveaux habitants

Le 20 octobre dernier, les nouveaux habitants de Charenton avaient rendez-vous pour une visite de la ville, guidés par le Maire de Charenton, par Odile François, Conseillère municipale et Michèle Lejeune, responsable des Archives communales. Ce fut l'occasion de leur faire découvrir les différents quartiers de Charenton, les équipements publics, les activités sociales et culturelles proposées par la Ville et évoquer avec eux les projets d'aménagement de la commune. Les nouveaux habitants ont apprécié ce moment enrichissant leur permettant d'appréhender tous les aspects de leur nouvelle ville. "J'habitais Tremblay. J'aime Charenton pour son côté convivial, sa proximité avec le bois de Vincennes et Paris. Ici, la vie est plus calme et protégée. Le centre ville est joliment agencé", explique Claudie venue avec sa fille Marion. Pour ce jeune couple qui a quitté Fontenay-sous-Bois et qui habite désormais quai des Carrières, comme pour Véronique et Laurent qui ont quitté Orléans pour Charenton, "Charenton a tous les attraits de Paris sans les inconvénients. Les magasins sont à proximité, le métro également. La ville est paisible et sa qualité de vie nous rappelle une ambiance village". Après cette promenade, les Charentonnais ont pu visiter l'Hôtel de Ville, avant de participer à la réception qui clôturait cet accueil. ■



La Résidence Jeanne d'Albret fête ses 30 ans

30 ans que la Résidence pour Personnes Agées existe et cette structure garde tout son dynamisme. Le 4 octobre dernier, les résidents de la RPA étaient au rendez-vous. Après quelques mots du Maire de Charenton et du Député de notre circonscription, la fête a commencé. L'animateur de la résidence a interprété un répertoire enjoué de chansons françaises, trouvant les mots, la voix pour que tous se laissent aller au plaisir de la danse.

Puis, un sympathique goûter a clôturé l'après-midi marquant l'esprit convivial et chaleureux attaché à la RPA. ■



La Semaine Bleue, toujours aussi **dynamique**



La Semaine Bleue s'est révélée à nouveau une belle réussite.

Organisée par la Communauté de communes de Charenton-Saint Maurice, elle a rassemblé les retraités des deux villes pour partager un choix d'activités variées : spectacle théâtral, rencontres sportives, conférences, soirées dansantes, ateliers cuisine, karaoké, ... il y en avait pour tous les goûts mais aussi pour tous les âges.

La journée intergénération se veut un symbole fort du dynamisme de nos aînés et des enfants des centres de loisirs des deux communes qui ont partagé des moments de joie, de fête, d'éveil artistique et culturel. ■





Exposition-vente au bénéfice de la recherche contre **le cancer**

Pour être solidaire de ceux qui sont touchés par la maladie, permettre de recueillir des fonds au profit de l'Institut Curie et faire avancer la recherche, participez à l'exposition-vente du Service Retraités les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre.

L'exposition-vente organisée par le Service Retraités du Centre Communal d'Action Sociale avec l'aide des retraités bénévoles est reconduite cette année. Cette manifestation a permis de récolter 150 000 € depuis 2001 pour l'Institut Curie, en faveur de la recherche contre le cancer. De nombreux stands seront tenus par des retraités : couture-broderie,

sculptures artisanales avec les Ateliers d'Art de Charenton, bijoux, arts de la maison, tricot-tissu, soie, confitures, vente des jouets récoltés par le Conseil Municipal des Jeunes. La tombola vous permettra peut-être de gagner divers cadeaux : un week-end, de l'électroménager ou d'autres lots. Un espace salon de thé avec dégustation d'huîtres, de foie gras, de

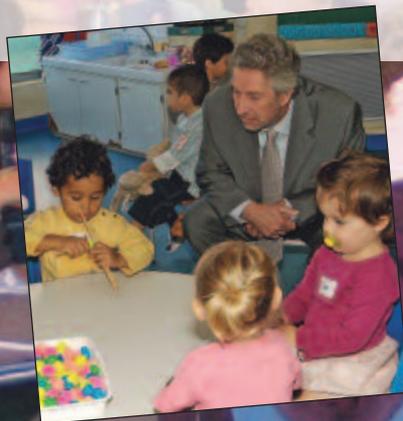
fromages et de pâtisseries réalisées par des bénévoles réglera les participants. Des animations sont prévues : le 1^{er} décembre, les élèves du Conservatoire municipal André Navarra, se produiront pour cette cause sans oublier la chorale du service Retraités Cantabile.

L'année dernière, la vente a permis de recueillir plus de 28 000 €. La Ville attend cette année autant de générosité de la part de tous les Charentonnais et de leurs amis. ■

Service Retraités
21, bis rue des Bordeaux
Tél. 01 46 76 36 33

L'alimentation des élèves a une importance capitale pour leur développement physique et mental. L'exigence d'une qualité nutritionnelle des repas servis à l'école dans un environnement plaisant, favorisant la convivialité, reste l'objectif permanent des différents acteurs ayant en charge ce poste.

Petit tour des restaurants scolaires et des assiettes, avec Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé des Affaires scolaires.



LA RESTAURATION SCOLAIRE

une recherche permanente de qu



RE:
alité

Pour les écoles maternelles et élémentaires, la responsabilité du restaurant scolaire (et non plus "cantine", le mot est désuet) est sous la responsabilité de la municipalité qui en assure le suivi en lien avec les parents d'élèves : composition des repas, sécurité des aliments. La majorité des collèges et lycées, quant à eux, gère directement la préparation des repas consommés sur place. "1 850 repas enfants et adultes confondus sont servis chaque jour dans les écoles et 630 dans les centres de loisirs de Charenton. Les repas du mercredi ont particulièrement augmenté en nombre du fait de l'accueil à la demi-journée : les enfants restent la matinée et déjeunent sur place avant que leurs parents ne viennent les rechercher l'après-midi", explique Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé des Affaires scolaires.

■ Organisation de la restauration scolaire

Chaque école dispose de son restaurant. Si les enfants de maternelle sont traditionnellement servis à table, ceux de l'école Conflans comme tous les élèves d'élémentaire bénéficient d'un self service.

La ville a passé un marché avec la société de restauration Avenance pour la fourniture de repas. Ils sont confectionnés dans la cuisine centrale de Chelles, en liaison froide puis livrés dans nos offices.

Le principe de la liaison froide est simple : les plats sont préparés de manière traditionnelle mais ils sont refroidis à 10 degrés à cœur en moins de 2 heures. Ce procédé permet de conserver ces repas entre 3 et 4 jours.

Le jour de la consommation, ils sont remis en température entre 15 et 45 min selon le type de produit dans des fours spécifiques afin de respecter les règles d'hygiène et garantir la qualité gustative.

Les menus sont élaborés par la société Avenance et validés par une commission des menus composée du responsable du service restauration, des représentants de parents d'élèves, de la société Avenance, d'une diététicienne et des directeurs d'écoles.

"J'ai souhaité également associer les enfants", précise Pierre Miroudot. "Ils ont souvent des remarques intéressantes sur les menus servis et ne manquent pas d'idées. 6 jeunes de CM1/CM2 d'Aristide Briand A y participent cette année avec leurs enseignants, contre 4 l'an passé. Ils ont d'ailleurs été conviés à visiter la cuisine centrale de Chelles en présence de quelques parents d'élèves et ont ainsi découvert comment sont confectionnés les repas qu'ils consomment chaque jour".



■ Les exigences de la Ville

Elles sont contenues dans un cahier des charges détaillé qui précise notamment :

• La composition d'un repas :

le repas constitué de 5 composants doit apporter les éléments nutritionnels nécessaires au bon développement de l'enfant. Le menu comprend chaque jour une crudité (fruit ou légume cru), un apport protidique (viande, œuf, poisson) un légume cuit ou féculent en alternance, un laitage sous forme de produit laitier, fromage ou dessert lacté.

• Le grammage :

les quantités servies doivent être conformes à la circulaire du 28 juin 2001 qui s'appuie sur les recommandations du Groupement Permanent d'Etudes des Marchés de Denrées Alimentaires (GPEMDA), dont la Ville a augmenté le grammage de 10 % pour les entrées, la viande et les légumes. Document consultable sur www.education.gouv.fr/bo/2001/special9/note.htm

• La variété des produits :

elle est indispensable à la fois pour l'équilibre alimentaire mais aussi pour susciter la curiosité et le plaisir des enfants. Le cahier des charges définit pour chaque type de produit ou plat les fréquences à respecter comme l'alternance de légumes verts et de féculents, l'obligation de servir chaque semaine une viande rôtie, 2 fruits frais et toutes les 2 semaines les frites toujours plébiscitées !

• La qualité des produits :

les produits de qualité sont privilégiés. Quelques exemples des exigences mentionnées dans le contrat : le poisson sans arêtes, la viande de bœuf exclusivement française de race à viande, les potages de légumes confectionnés à base de légumes frais ou surgelés, les conserves limitées aux fruits au sirop, compotes et petits pois.

• L'hygiène :

tout est mis en œuvre tant à la cuisine centrale que dans les offices pour respecter l'HACCP (analyse des dangers et des points critiques pour leur maîtrise).



C'est une obligation légale fixée par l'arrêté du 29 septembre 1997. Elle permet de prouver que toutes les précautions sont prises quant à l'application des règles d'hygiène en vigueur (contrôle des produits et de leur traçabilité, contrôle des températures, mise en place de plans de nettoyage des locaux et du matériel, formation du personnel). Chaque mois, des prélèvements sont effectués pour en vérifier les bonnes pratiques.

Des échantillons de chaque plat sont systématiquement conservés pendant 5 jours à la cuisine centrale comme dans chaque office pour analyse en cas de suspicion d'intoxication alimentaire.

■ **L'éducation au goût**

Si la restauration scolaire ne peut assurer à elle seule l'éducation au goût de l'enfant car ce dernier ne prend que 4 à 5 repas par semaine sur 28 en y intégrant le petit déjeuner et le goûter, elle peut néanmoins y contribuer.

Les repas à thème proposés une fois par trimestre permettent de découvrir des cuisines étrangères, régionales ou bien encore de décliner un produit sur tout un repas comme le menu chocolat suggéré par les enfants présents à la commission des menus .

Ce sont aussi des repas festifs pour Noël, Pâques, la chandeleur ou la fin d'année.

La semaine du goût organisée en octobre a initié cette année nos jeunes à l'histoire et à l'origine des légumes.



■ **Animations éducatives proposées aux enseignants**

40 interventions ont été réalisées durant l'année scolaire par la société Avenance sur le thème de l'alimentation. Elles se déclinent sous 3 formes en fonction de l'âge des enfants :

- **L'animation petit-déjeuner :** les enfants apprennent à composer un véritable petit déjeuner qu'ils prennent en commun.

- **L'élaboration de menus :** les enfants s'initient à construire des repas sur la journée mais également sur la semaine car l'équilibre alimentaire tient compte de la fréquence des aliments. Exemple : il est recommandé de consommer du poisson deux fois par semaine et une fois de la viande rouge.

- **La Fraîch' attitude :** cette animation se veut être un apprentissage de l'équilibre nutritionnel et des bienfaits de la consommation de fruits et légumes frais.



■ La prise en compte d'une alimentation spécifique

D'une manière générale, l'organisation des repas ne tient pas compte des convictions religieuses ou idéologiques. Seuls les plats à base de viande de porc sont remplacés par un autre produit de qualité nutritionnelle équivalente. Pour les enfants allergiques, le médecin scolaire au vu du dossier médical émanant d'un allergologue décide d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI) qui peut prescrire aux parents de fournir un panier repas. A cet effet, chaque école dispose d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes pour conserver et réchauffer le repas.

■ Le personnel de la restauration

34 personnes dont 10 agents communaux travaillent à temps partiel ou complet sur les différents restaurants scolaires. Ils sont tous formés aux règles de l'hygiène.

Il faut mentionner également le personnel d'encadrement constitué de 123 animateurs et ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), qui encadrent les enfants durant le déjeuner. ■



Infos pratiques

Les restaurants scolaires sont accessibles :
4 jours par semaine aux enfants dont les deux parents travaillent.

2 jours fixes par semaine aux enfants dont un seul parent travaille.

A chaque rentrée scolaire, l'inscription préalable et obligatoire s'effectue auprès du **Service Enfance en Mairie 16, rue de Sully. Tél. 01 46 76 47 85 / 47 75.**

A défaut d'inscription le tarif maximum est appliqué. Le prix du repas s'échelonne de 1,01 à 4 euros en fonction des ressources et du nombre d'enfants.

Les menus sont affichés à l'entrée des écoles. Ils sont également consultables sur le site Internet de la ville, www.charenton.fr

La Fête des chapeaux, la parade des couvre-chefs du 19 au 24 novembre

En compagnie des commerçants de leur quartier soutenus par la Ville, les Charentonnais sont conviés à un défilé de chapeaux tout au long des rues du quartier Charenton-Ecoles, samedi 24 novembre de 10h à 18h (rue du Général Leclerc, rue de Paris, rue de la République, avenue Jean Jaurès). Dès 9h30, les clowns se chargeront de l'animation. Puis, en début d'après-midi, laissez s'exprimer votre imagination par la création de chapeaux rigolos. Des sculpteurs de ballons, des cracheurs de feu, des ateliers maquillage pour enfants et de multiples animations feront le bonheur des enfants.

Les Charentonnais défilent dans les rues de la ville à partir de 15h avec leurs réalisations de chapeaux.

Une heure plus tard, petits et grands se régaleront autour d'un goûter avant de s'atteler à la *Pignata* géante à 17h.

Venez participer nombreux à cet évènement festif et créatif afin que cette deuxième édition de la fête des chapeaux soit un véritable succès. ■



EN BREF

► BERNARD CHAMBAZ DÉDICACE SES LIVRES À LA LIBRAIRIE L'ESPRIT LIVRE

SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2007

Bernard Chambaz romancier, poète, essayiste, mais aussi sportif accompli, enseigne l'histoire et publie régulièrement depuis 1983. Prix Goncourt du Premier roman en 1993 pour *L'Arbre de vies* (François Bourin, 1992), il a conquis un large public avec *Martin cet été* (Julliard, 1994). Il a publié *Entretiens* (1997), *Échoir* (1999) et *Été* (2005) dans la collection "Poésie/Flammarion" et a reçu le prix Apollinaire pour ce dernier.

Bernard Chambaz dédicacera deux de ses livres "*Les Vingt Glorieuses*" et "*Eviva L'Italia*" à la Librairie L'Esprit Livre le samedi 8 décembre de 15h à 18h.

"*Les Vingt Glorieuses*" est un beau livre qui a pour matière deux cents photographies de Paul Almasy choisies dans un fonds d'archives exceptionnel. Il montre ce que furent ces deux décennies, sans rien de nostalgique.

Quant à "*Eviva L'Italia*", plus que le récit d'un exploit à vélo, c'est un voyage littéraire, c'est une déclaration d'amour à l'Italie, à sa culture, à sa géographie, à ses hommes et ses femmes, à sa gastronomie...

Bernard Chambaz à Charenton Samedi 8 décembre

L'Esprit Livre - 29, rue de Paris
Tél./Fax : 01 46 71 24 91

► FÊTE DU BEAUJOLAIS NOUVEAU

Le Lions Club de Charenton vous convie à un dîner spectacle dansant avec la Guinguette à Gégé, samedi 24 novembre à 20 h à l'Espace Toffoli. Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'association "Enfants et Santé". Venez nombreux pour soutenir cette cause.

Réservation :
Rodolphe Rousseing (Lions Club)
32, rue des Bordeaux
Tél. 01 43 68 04 37 / 06 80 91 15 41

Des débuts prometteurs pour le Club des chefs d'entreprises

Grande première pour Charenton et Saint-Maurice avec la première conférence-débat du Club des chefs d'entreprise qui s'est déroulée le 22 octobre dernier à Saint-Maurice.

Cette soirée était placée sous le signe de la découverte d'un Club des chefs d'entreprise, de l'échange afin de permettre aux chefs d'entreprise de s'approprier le projet et lui donner sa vitalité. De très nombreux décideurs de différents secteurs participaient à cet échange. Après l'intervention des Maires de Saint-Maurice et de Charenton, tous deux soulignant leur volonté commune de mettre sur pied un Club des chefs d'entreprise pour les deux villes, la parole a été ensuite donnée à Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé de la Vie Economique, qui a présenté l'organisation concrète du Club.

■ Un partage d'idées et d'expériences

Puis, ce fut au tour de Madame Royeau, Responsable du département études et développement territorial du Val-de-Marne à la Chambre de Commerce et d'Industrie de s'exprimer à ce sujet détaillant l'activité et le fonctionnement des structures déjà en place dans le Val-de-Marne. Charles-Benoît Heidsieck, Membre du



Club de dirigeants d'entreprises DG Focus est venu faire part de son expérience d'appartenance à un Club des chefs d'entreprise insistant sur les apports d'un tel Club. La séance s'est poursuivie avec un débat mené par Philippe Jouanny, porte-parole du groupe de travail préparatoire et Président de Néova sur le thème "Pourquoi un Club des chefs d'entreprise ?". Les participants ont pu ensuite poursuivre leurs échanges autour d'un verre, chacun ciblant ses attentes dans un souci d'efficacité. Cette initiative constitue un excellent moyen pour les entreprises de

compléter leurs connaissances sur le réseau économique local dans lequel elles s'inscrivent, d'offrir une visibilité auprès des autres acteurs économiques et trouver un vivier de solutions sur des points concrets. Une première rencontre qui a suscité une large adhésion des participants qui ont aussitôt pris date pour la prochaine réunion prévue courant novembre. ■

Contact :

Eliette Dervaux au 01 46 76 5 .08 ou par mail : eliette.dervaux@charenton.fr ou Frédérique Marquet au 01 45 18 80 68 ou par mail au : frederique.marquet@ville-saint-maurice.fr



Le Carrefour de l'emploi, un grand rassemblement

Une fois de plus, la Communauté de communes de Charenton le Pont - Saint Maurice participait au Carrefour de l'emploi qui s'est déroulé au Pavillon Baltard à Nogent sur Marne.



■ Un nouveau succès

Pendant deux jours, de nombreux demandeurs d'emploi sont venus arpenter les allées du salon, découvrir dans un espace kiosque les diverses offres proposées. Regroupés par catégories, ce sont au total 75 exposants, entreprises privées et publiques qui recrutent, des espaces dédiés aux organismes de formations initiales ou continues, des ateliers pour rédiger ou modifier son CV, préparer des entretiens d'embauche. Cette année, le Carrefour de l'emploi a innové avec un espace en mezzanine consacré aux entreprises qui s'engagent pour l'emploi des jeunes, des seniors. Des conférences ont aussi permis aux participants de mieux appréhender les techniques de recherche d'emploi, la création et la reprise d'entreprise, la validation des acquis de l'expérience, et l'embauche des seniors. Rien de mieux pour les entreprises qui recrutent que de partir à la rencontre directe des candidats potentiels en les accueillant sur leur stand.

■ Qu'en pensent les visiteurs ?

Certains y allaient pour découvrir, d'autres n'auraient en aucun cas manqué ce rendez-vous.

"Moi, c'est ma conseillère ANPE qui m'a orientée. Je me suis dit que ça n'allait pas me servir à grand-chose mais, en fait, je trouve ça très bien" confie Jean-Jacques.

Pour Idoménee, c'est également la première fois mais elle ne semble pas

déçue : *"On a divers choix, de quoi satisfaire nos attentes d'une meilleure information dans le domaine"*.

Marc est un habitué du Carrefour de l'emploi : *"On a un bon panel de sociétés, diverses informations sur la formation. Je trouve que le Salon est très bien fait, c'est cadré. Il permet de bien appréhender l'offre d'emploi des entreprises et les attentes des demandeurs d'emploi"*. ■





La délégation Israélienne a visité le nouvel Espace Jeunesse de Charenton.

Jumelage Zichron Yaacov - Charenton : 25 ans déjà !

Voilà 25 ans que les liens d'amitié entre la charmante commune israélienne de Zichron Yaacov et Charenton perdurent.

Un jumelage novateur à l'époque qui a largement contribué à une meilleure compréhension réciproque de nos deux sociétés.

Afin de fêter cet événement, une délégation israélienne conduite par Haïm Lipa, Maire-Adjoint de Zichron Yaacov, est venue en France et a été reçue à l'Hôtel de Ville.

Située à 25 km au nord d'Haïfa, Zichron Yaacov a en commun avec Charenton ses origines vinicoles, mais aussi son passé francophile puisque la commune israélienne a été créée en 1882 par des immigrants d'origine roumaine qui parlaient le français.

Le Comité de jumelage dirigé par Monique Brouquier avait préparé un accueil des plus chaleureux, avec en point d'orgue une soirée de gala qui s'est déroulée à l'Espace Toffoli, en présence de Son Excellence Monsieur Daniel Shek, Ambassadeur d'Israël en France.

Récital de chants israéliens et klezmer interprétés par Michèle Tauber et soirée cabaret ont donné à cette soirée un lustre tout particulier. ■



Le Grand Nettoyage : une opération ville propre !

Le 29 novembre prochain, les services de la Ville vont procéder à un grand nettoyage de la rue des Bordeaux, pour la plus grande satisfaction des riverains.

Toute la journée, les services de la voirie, des espaces verts, la police municipale ainsi que des entreprises de nettoyage, collaboreront efficacement pour mener à bien ce grand nettoyage de quartier, sous le regard attentif de Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé du Patrimoine et du Cadre de Vie.

Nettoyage approfondi des espaces verts, des trottoirs et des chaussées, enlèvement des graffitis, nettoyage du mobilier urbain et des candélabres, vérification des panneaux de signalisation, reprise du marquage au sol des passages piétons... tout sera passé en revue et nettoyé en profondeur.



**Le nettoyage, c'est notre affaire...
la propreté, c'est l'affaire de chacun !
Gardez votre ville propre !**



Les riverains des rues concernées seront informés à l'avance par courrier, papillonnage sur les voitures et par voie d'affichage dans le quartier. Ils devront déplacer leur véhicule, car le stationnement sera interdit toute la journée, dans les rues concernées par "Le Grand Nettoyage".

EN BREF

► ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique sur la révision du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, document d'urbanisme et d'aménagement régional, se tient jusqu'au 8 décembre 2007.

Vous pouvez consulter le dossier d'enquête publique au Service Urbanisme et donner votre avis. Vos observations écrites seront analysées par une Commission d'enquête composée de 19 membres totalement indépendants. Au printemps 2008, le président de la Commission d'enquête rendra un rapport et un avis au président du Conseil régional. Selon les conclusions de l'enquête, le Conseil régional pourra éventuellement modifier le projet avant de l'adopter, en vue d'une approbation définitive par l'Etat.

Permanence au Service urbanisme
jeudi 6 décembre 2007 de 14h à 17h.

► COURS D'ANGLAIS

L'Association "Speak English in Charenton" vous informe qu'il reste quelques places dans ces cours pour lycéens.

Contact :

Carole Mien au 06 64 91 31 58
speakenglishinch@yahoo.fr

► SOUTIEN SCOLAIRE

L'Association des Familles de Charenton recherche des étudiants afin d'assurer le soutien scolaire pour des élèves de primaire, les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h.

Contact :

Association des Familles
16, rue Victor Hugo
Tél. 01 48 93 09 55

Les lauréats des **balcons fleuris**



Les lauréats des trois premiers prix de chaque catégorie

Balcons fleuris. L'objectif : encourager le fleurissement de la ville en invitant habitants et commerçants charentonnais à contribuer à l'embellissement de leur cadre de vie.

chargé de l'Environnement, chacun s'est vu remettre un diplôme ainsi que des chèques cadeaux chez les fleuristes de la ville, un livre sur le jardinage et des... fleurs. ■

Nombreux sont ceux qui se sont prêtés au jeu et ont développé technicité et sens artistique : une quarantaine de particuliers, tous passionnés de fleurs, de plantes vertes, de jardinage ont participé au concours.

La Ville a toujours privilégié le cadre de vie des Charentonnais et les a incités à fleurir balcons, terrasses, jardins pour une ville attrayante.

Les balcons-terrasses et les jardins privés visibles de la rue, ils ont été récompensés pour leurs "mains vertes" le 9 octobre dernier.

Elle a donc organisé pour la deuxième année consécutive le concours des

En présence du Maire de Charenton et de Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint



▲ 1^{er} prix catégorie jardins privatifs : Mr et Mme Moreau, rue Jean Jaurès



2^{ème} prix catégorie balcons fleuris : Mme Thomas, rue de Paris semi piétonne

1^{er} prix catégorie balcons fleuris : Mme Bodin, place Bobillot





Les ateliers en liberté ouvrent leurs portes

Fort du succès des années précédentes, les résidents de la Maison des Artistes vous accueillent à nouveau sur leur lieu de création. Pendant deux jours, Charentonnais, Mauritiens ou autres pourront déambuler d'un atelier à l'autre pour découvrir le travail de ces 20 artistes résidents. Vous aurez le privilège d'admirer les oeuvres de chacun : peinture, affiches, gravure, stylisme, photographie, du chant-théâtre... Mais c'est aussi l'opportunité d'acquérir une des

œuvres. Des artistes invités viendront également présenter leur création. En parallèle à cette visite au cœur d'ateliers d'artistes, des animations rythmeront la journée avec, notamment, une scène dressée place de la Coupole où se produiront une formation de guitares et chants brésiliens le samedi et un trio de jazz le dimanche. ■

Les 17 et 18 novembre de 14h à 19h à la Maison des Artistes
9, place de la Coupole. Samedi 17 novembre, 16h : concert de Duoba et à 19h de Benoît Lavallee Trio.

Avant-première du Festival Musiques de Notre Temps

■ Une soirée d'annonce

Jeudi 13 décembre, une soirée d'annonce du Festival aura lieu à l'Espace Art et Liberté. Au cours de cette soirée, quatre musiciens improvisateurs, guitare chantante, hautbois, contrebassiste, clarinette et un chanteur qui joue des percussions interpréteront *Resistere*, une sélection de chants de révolte du siècle dernier. Même si la plupart des œuvres date du XX^e siècle, le Festival a souhaité faire un retour en arrière afin de puiser dans ce contexte de résistance ces complaintes. Les musiciens s'approprient ce répertoire avec une belle force expressive au travers d'improvisations, d'éclairages et de réarrangements minimalistes. Ce sera l'occasion de faire participer en début de concert les élèves du Conservatoire André Navarra : les classes de jazz, hautbois et clarinette qui présenteront la finalité de leur travail sans oublier les classes de formation musicale qui chanteront quelques pièces du répertoire.



■ Un festival encore plus fédérateur

Cette 6^e édition se veut riche de rencontres dans un objectif permanent de soutien à la création contemporaine. Une série de concerts permettra d'évaluer la vitalité musicale d'aujourd'hui au travers de chansons, d'improvisations et l'apparition de nouvelles sonorités choisies dans la volonté de toucher un public encore plus large. La traditionnelle Boîte à musique ouvrira le festival pour laisser place ensuite à un concert de chant choral, des tables rondes autour de la pratique amateur chorale et musique contemporaine, de l'improvisation vocale avec le duo Claudia Solal-Jean Charles Richard. La danse s'associe à l'évènement avec un spectacle réunissant huit chanteurs autour de Musiques de danse et de transe des cinq continents. Et en clôture du Festival, petite note prestigieuse avec l'Orchestre national d'Ile de France qui interprétera un programme Dutilleux. Un festival qui marque son talent d'année en année. ■

Festival Musiques de Notre Temps
Du 27 mars au 5 avril 2008 - Tél. 01 43 76 51 91

EN BREF

► 1^{ER} SALON INTERNATIONAL DU PASTEL

En collaboration avec les Ateliers d'Art de Charenton, une sélection des plus grands talents français et étrangers avec plus de 150 œuvres est proposée, mettant en évidence l'art du pastel et permettant de découvrir sa beauté et sa subtilité.

Du 22 novembre au 19 décembre à l'Espace Art et Liberté
Centre Commercial La Coupole
3, place des Marseillais
Tél. 01 46 76 68 05

► HOMMAGE À MARIA CALLAS

A l'initiative de l'un de nos concitoyens charentonnais, Jean-Jacques Hanine-Roussel, historien de l'opéra et avoué près la Cour d'Appel de Paris, un hommage à Maria Callas est organisé à Charenton. Nous commémorons en effet cette année le 30^e anniversaire de sa disparition mais également le 84^e anniversaire de sa naissance, le 2 décembre 1924.

Du 1^{er} au 7 décembre 2007 inclus (fermeture le 2/12), une exposition issue de la collection personnelle de Jean-Jacques Hanine-Roussel se tiendra en salle du Chancelier Séguier à l'Hôtel de Ville. Tous les amateurs de Maria Callas sont bien sûr conviés à parcourir cette exposition, dont le vernissage se déroulera le samedi 1^{er} décembre à 11h30.

Par ailleurs, le dimanche 2 décembre à 15h, un concert sera donné à la Chapelle de Conflans en hommage à la diva avec la participation d'artistes lyriques et de pianistes français et italiens, dont Jean-Jacques Hanine-Roussel, lui-même ténor. Un Comité d'honneur a été créé à cet effet et comprend un certain nombre d'artistes lyriques de réputation internationale ainsi que des personnalités des arts et lettres, du monde judiciaire, universitaire et médical.

Chapelle de Conflans
7, rue de l'Archevêché
Dimanche 2 décembre à 15h



Retour sur un voyage gourmand au pays des mots

Charentonnais présents ont pu également se délecter de la lecture d'un de ses textes "Hymne jubilatoire à lire avec les papilles et à dévorer avec les oreilles". Saint Maurice, de son côté, a présenté deux expositions, les saveurs, les cinq sens et une série d'œuvres gourmandes réalisées par des élèves d'arts appliqués. Une excellente mise en bouche avant de goûter aux contes gourmands d'Annick Hempel alternés avec la préparation et la dégustation de crêpes. Un atelier gourmand avait même été prévu pour les enfants. Ce fut une belle et savoureuse manifestation qui a fait succomber de nombreux Charentonnais. ■



Charenton s'est associée une nouvelle fois à la manifestation Lire en fête. Pour l'occasion, les bibliothèques municipales ont partagé avec les Charentonnais et Mauritiens les plaisirs du livre, de l'écrit et de la lecture au travers du péché de la gourmandise. Charenton a accueilli Frédéric Jaunault pour une démonstration de sculptures végétales sous les yeux ébahis du public. Puis, tout en sculptant la tête de Chaplin, il a été rejoint par Philippe Roman, chef cuisinier poète qui a fait claquer les mots de son testament de Jeannot (extrait de son livre Le coup de lapin). Les



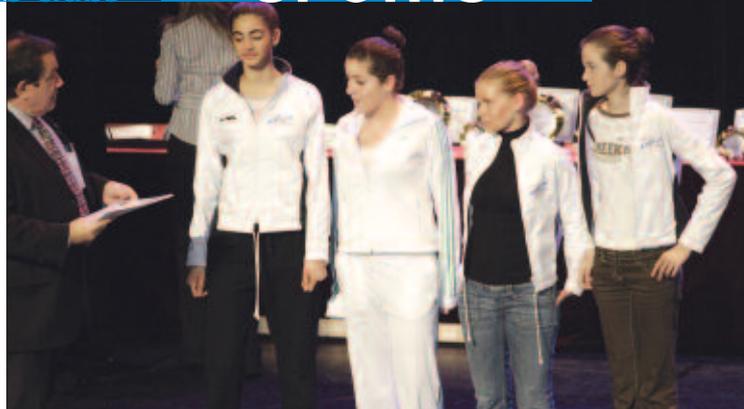
Un photographe au service de la nature

Mettre son art au service de la défense de la nature et de la cause d'espèces en péril, tel est l'engagement de Jérôme Dauffy, photographe, auteur de films animaliers. Présentée à l'Espace Art et Liberté, l'exposition "L'Amour en danger" retraçait son expédition aux confins de la Sibérie orientale et de la Chine sur un territoire sauvage et méconnu appelé Amour. Avec cette série de photos, cet artiste a voulu sensibiliser le public aux dangers pesant sur l'équilibre de cette contrée menacée par un prédateur implacable : l'homme. Dans ce territoire riche de sa biodiversité, des espèces rares, tigres, léopards, ours bruns, sont des cibles de choix pour un commerce indigne et appelé de ce fait à disparaître. Avec ces magnifiques clichés mettant en valeur des régions qui font partie de notre patrimoine naturel, c'est aussi un signal fort que Jérôme Dauffy veut donner afin que chacun apporte sa pierre pour la préservation et la valorisation de la nature. Jérôme Dauffy a également pour projet un tour du monde en 80 jours, en voiture volante. ■



14^{èmes} Trophées du Sport

**La Ville récompensera ses sportifs
mardi 20 novembre à 18h30
au Théâtre des 2 Rives.**



Les sportifs charentonnais membres de clubs dans toutes les disciplines, qui se sont illustrés au cours de la saison 2006/2007, en décrochant des titres régionaux et nationaux, seront récompensés et mis à l'honneur mardi 20 novembre prochain au T2R par le Maire de Charenton, par Daniel Blanchard, Maire-Adjoint délégué aux Sports et par les membres de la Commission des sports. Une manifestation attendue et très appréciée des Charentonnais, attachés à leurs sportifs et à la vie associative de leur ville.

Venez nombreux mardi 20 novembre au Théâtre des 2 Rives pour participer à cet hommage bien mérité. ■

Trophées du Sport

Mardi 20 novembre à 18 h 30 au T2R

107, rue de Paris

Tél. 01 46 76 44 00 (Direction des Sports)

Téléthon 2007

**Samedi 8 décembre de 9h à 17h, Charenton
se mobilise pour combattre les maladies génétiques.**

Firmin Solanes, Président du Cercle des Nageurs de la Marne de Charenton (CNMC), ainsi que plusieurs associations charentonnaises vous donnent rendez-vous samedi 8 décembre afin de collecter un maximum de dons au profit de l'Association Française contre les Myopathies (AFM).

Ils ont besoin de vous, jeunes et moins jeunes, sportifs ou non sportifs. Ils vous proposent de NAGER à la piscine du Complexe sportif Télémaco

Gouin, de COURIR sur la piste d'athlétisme de l'île Martinet avec l'Azur Olympique et "Les foulées des communaux" qui effectueront 8 heures de sport sans interruption. D'autres associeront leurs efforts comme l'Académie de danse, les clubs de boules et de pétanque, ainsi que des commerçants : la société Lhéritier et la Pizzeria Rico.

Samedi 8 décembre, de 9h à 17h, venez nombreux participer à cette chaîne de générosité. ■



Renseignements :

Direction des Sports

16, avenue Jean Jaurès - Tél. 01 46 76 44 01
ou auprès de Firmin Solanès au 06 62 98 82 37





L'Académie de Danse de Charenton : une institution phare

Voilà plus de 30 ans que l'Académie de Danse de Charenton (ADC) existe. Elle est reconnue pour la qualité de son enseignement.

Dirigée à ses débuts par la maman de Jacqueline Berger puis Jacqueline Berger elle-même, c'est Jean-Hugues Tanto qui prend la relève en 2000. Entré à l'école de danse de l'Opéra National de Paris en 1970, il est engagé dans le Corps de Ballet en 1977 et travaille dans la première période classique de 1977 à 1981 avec les plus grands, Rudolf Nouriev, Roland Petit, Moses Pendelton, Alwin Nikolais, Maurice Béjart, Jérôme Robbins et tous les ballets du répertoire classique. Une référence dans le monde de la

danse mais surtout aujourd'hui un grand professeur qui enseigne son art avec passion.

■ Organisation des cours

L'Académie de danse regroupe 300 adhérents dont 250 enfants. Les cours sont répartis par tranches d'âges (les 6-8 ans ; 8-11ans ; 11-14 ans et avancés) et assurés par Jean-Hugues Tanto lui-même à l'Espace Claude Bessy.

"Le travail pour les petits est basé sur l'éveil, le jeu, la prise de conscience de l'espace et du corps puis, au fur et à mesure, il évolue vers la barre au sol", précise Jean-Hugues Tanto.

Les cours ont lieu également pendant les vacances scolaires mais sont regroupés par classes d'âge. L'Académie propose aussi des stages de perfectionnement à cette même période. *"Au sein de l'Académie, Jean-Hugues Tanto a réussi à faire régner un climat de travail propice à l'épanouissement*

du talent des jeunes élèves. Passé la porte de l'Académie, chacun se retrouve dans une ambiance conviviale où les enfants prennent un immense plaisir à pratiquer la danse", se félicite Dominique Durquet, la Présidente. Pour les petites filles, ce sont des moments exceptionnels dont elles se souviendront longtemps.

Chaque saison se conclut par une soirée de gala au profit de la Ligue contre le cancer et c'est alors l'occasion d'admirer des chorégraphies exceptionnelles et la prestation unique de deux danseurs de l'Opéra National de Paris. *"Là aussi, un grand merci à tous les membres de l'Académie, très investis dans la production de spectacles (et des costumes) qu'il faut créer",* s'enthousiasme Jean-Hugues Tanto. ■

Académie de Danse de Charenton
Espace Claude Bessy
Rens. 06 12 48 83 32 (Jean-Hugues Tanto).

Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

JUILLET 2007

LEGROS Valentin, TEULIER Matteo, BEN SAID Roméo, BILLAUT Chloé.

AOUT 2007

CHU Alexandre, ZANA Gabriel, BENEZECH Milo, COHEN Irone, HALIBERT-CHEVILLON Olivia, MERBOUH Youssa, BOURGUIGNON Mélissa, SECKLER Delys, BAKA OGOU Killyan, BISCHOFF Léo, LOPEZ Anaé, BERDAH Shaï, BERRADA Lina, CAILLE--BIGORNE Alicia, SALYÈRES Shayna, EL MAËROUFI Firdaous, SELIG--BONILLA Emilie, CLAVIER Jules, MARQUET Gabriel, NAZIMOK Ivan, SZACACSI Luca, JEBLI Sara, DUQUENOY Lou, MASUEME MAYEKONDEKA Ivan, TUARD--SIBONI Jérémy, COMINARDI Flora, BEN LABIDI Scandre, VATANSEVER Emre, LASALLE--DE BREBISSON Anaïs, CALA Lorenzo, FILLY Benjamin, ARRIZABALAGA Mila, ROCH Rebecca, BENBIHI Aaron, NARDY--MARCHIER Paloma.

SEPTEMBRE 2007

LHESSANI Emma, DESCLAUX--LECCIA Gabin, EGRON Clément, GUERNOU Gégène, DE SOUSA PINKEIRO Yanis, CHESNÉ Clémentine, SMAALI Amira, BERGAMETTI Lucas, GLADONE--DUPUY Théo, ELIAS ELHANNANI Isaac, ARLANDIS Léna, COURNEE Louis, LANE Nathan, HOUSSIN Lilly, THIBAUX Victorine, DESTOUCHES Enzo, GRIFFIN Emma, SISSOKO Amsatou, NADÉ--NAVEA Alexandra, WAETERLOOS Rose, MAROTTO--ISHIGAMI Naomi, AUJAS Elodie, GUILLONNET Joshua, LELLOUCHE Emma, FRANÇAIS Angéline, ACOSTANDEI Bianca, PÉRY Antonin, BARANES Nathan, ZAÏDI Anissa, MAKACI Keren, SOLOMON Erelle, PIERRE Lison, RUBY--CECHETTI Timéo, BARILLEAU Victoire, DELMAS Clémence, GUETTA Elya, COMBAZ--DEVILLE Alexis, OHAYON Lenny, REBEYROTTE Surya.

OCTOBRE 2007

LÉVÊQUE Martin, GERCE Anaïs, GUEJ Sacha, BENHAIM Léana, BEN HAIM Yoni, THEETEN Aurélien, VIBERT Nolan, KERBIQUET Chloé, WALLENHORST Mathis, BÉGUE William, COLLIN Rémy, FEZZAÏ Chaïneze, BELHASSEN Noa, HARROCH Salma, DUPLAN--SIMIC Mathéo, MANASSELIAN Théa, ALLAL Arthur, SCHINDELMAN Téa, BOUGAMONT Barbara, PANG Aydan, GUEANT Lucie, GUERRA Amélie, BRETON Mélissa, LEVI-VALENSIN Ariel.

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

AOUT 2007

GIRODROUX Julia et PERRIER-REDOUTEY Benjamin, SOURJOUS Adeline et BOUVIER Sébastien, DOUMBIA Kédiaba et DOUMBIA Mouhamadou, BAUTZ Charlotte et SANGARE Jérémie-Ismaël, LAPEYRE Amandine et BOUSA David, DUBOK Séverine et FAUVET David, ROY Cécile et FASTER Olivier, GUI Fengji et BERTHAULT Olivier, PAILLOCHER Catherine et LE OUAY Bertrand, BIALÈS Murielle et LAGIER Frédéric.

SEPTEMBRE 2007

ZOUBEIRI Karina et AHAMADA Saïd, HOFFBECK Pascale et MIZRACHI Laurent, AUGUSTO Edite et CLASSEN Bertrand, DELHEM Audrey et CHARRAT Julien, GOMES LOPES Maria Da Luz et DOS SANTOS SOARES Luis.

OCTOBRE 2007

PICARD Priscilla et CAGNAT Marc, GÜNTNER Birgit et CARON Denis, BELLETON Séverine et AJIL Bechir, AUBERT Emmanuelle et MEAUZÉ Loïc.

Décès

Avec nos sincères condoléances

AOUT 2007

OLDERSOM Gina.

SEPTEMBRE 2007

CRÉPIN Roger, CHARROY Vve KNIPILER Raymonde, LASSALLE Germaine Vve MALINGRE, DEVAUX Gilberte Vve WLUKA, VIVIER Marguerite Epouse VIVAT, GABRIEL Marcel, ELGOYHEN Jean, BROCHIN Jeannine Vve STENGEL, DEMBELE Drissa.

OCTOBRE 2007

RAVE Denise Vve BIGNALET, DE WAEL Delphine, TROADEC Joël, DESBARBES Jeanne, ALSINA Vve TISSIER Jacqueline, PERROT Etienne, ATTIAS Charles.

Recensement militaire

Les garçons et filles nés en novembre 1991 doivent venir se faire recenser de novembre 2007 à février 2008.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger
- Un justificatif de domicile récent

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au Service Etat civil, 16 rue de Sully.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15, le samedi de 8h30 à 12h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 22 novembre à 19h30 en Mairie.

Votre député à l'écoute

Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription, assurera une permanence lundi 19 novembre à partir de 19h à l'Hôtel de Ville de Charenton.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 9h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 4^e samedi du mois (samedi 24 novembre 2007).

Urgences médicales SAMI

En soirée et le week-end, ayez le réflexe SAMI, faites le 15. Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche de 8h à 24h. Appelez le 15.

Enquête INSEE

Jusqu'au 22 décembre 2007, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise l'enquête "Vie quotidienne et Santé" (VQS) qui s'inscrit dans un dispositif statistique plus large destiné à mieux connaître les difficultés que les personnes malades ou handicapées rencontrent dans leur vie quotidienne. Cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'INSEE et à la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES).

Quelques familles charentonnaises recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Prime de chauffage 2008

Le Centre Communal d'Action Sociale attribue pour l'année 2008, aux Charentonnais retraités ou handicapés, une prime variant de 70 € à 100 € selon les ressources. Dépôt du dossier au Centre Alexandre Portier, 21 bis, rue des Bordeaux, 2^{ème} étage, Service Aides Légales et Facultatifs, jusqu'au 31 décembre 2007, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sauf le mardi après-midi.

Pièces à fournir :

- quittance EDF-GDF de septembre 2007 (ainsi que celle de septembre 2006 pour les nouveaux demandeurs) ;
- photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2006 ;
- photocopie de la déclaration des revenus 2006 ;
- justificatifs des dernières ressources 2007 ;
- relevé d'identité bancaire ou postal.

Pharmacies de garde

- Dimanche 18 novembre
Mondot - 2, rue du Général Leclerc
Tél. 01 43 68 03 97
- Dimanche 25 novembre
Pol - 46, av. du Mal de Lattre de Tassigny (Saint-Maurice)
Tél. 01 43 68 20 33
- Dimanche 2 décembre
Nocturne - 21, av. du Mal de Lattre de Tassigny
Tél. 01 43 68 06 61
- Dimanche 9 décembre
Lienhard - 118, rue de Paris
Tél. 01 43 68 18 32
- Dimanche 16 décembre
Pol - 46, av. du Mal de Lattre de Tassigny (Saint-Maurice)
Tél. 01 43 68 20 33



CHARENTON MAGAZINE

Hôtel de Ville
48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication :
Jean-Marie Brétilion
Réalisation : Direction de la
Communication
Tél. 01 46 76 48 12

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte
Rédaction : Olivia Peresson - Corinne Bellotte - Denis Bansard - Direction des Finances (P.9, 10 et 11)
© photos : G. Boynard - O. Peresson - I. Stéfan - J.F. Bladoux (Semaine bleue) - Fotolia
Mise en page : Jean-Marc Hillereau
Site Internet : www.charenton.fr
Impression : Actis



MARDI 20 NOVEMBRE 2007 à 18h30 au T2R

Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris - 94220 CHARENTON-LE-PONT - M° Charenton-Ecoles

